



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE MARDI 6 SEPTEMBRE 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, RUE LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport mensuel des départements.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011.
- 5. CONSEIL**
 - 5.1 Autorisation de participer au congrès annuel 2012 de la Fédération Canadienne des Municipalités et de rembourser les dépenses.
- 6. GREFFE**
 - 6.1 Adoption du Règlement N° 747-18 modifiant le règlement N° 747-17 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2011 / hiver 2012.
 - 6.2 Adoption du Règlement N°740-6 modifiant le règlement no.740 sur la régie interne des séances du Conseil de la Ville de Hampstead.
 - 6.3 Adoption du règlement no.744-2 concernant le traitement des membres du Conseil municipal.
 - 6.4 Avis de motion – règlement n° 690-8 – modifiant le règlement n° 690-5 concernant les nuisances.
 - 6.5 Avis de motion – règlement n° 728-2 – modifiant le règlement de lotissement n° 728.
- 7. URBANISME**
 - 7.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 8 août 2011.
 - 7.2 Demande autorisant des modifications d'une façade à un bâtiment unifamilial détaché au 41, chemin Finchley, Lot No.: 2 088 694 & 2 385 055, Zone RA-1 (Règlement PIIA numéro 775)
 - 7.3 Demande autorisant des modifications de façades, un agrandissement en cour arrière et latérale et un agrandissement au deuxième étage à un bâtiment unifamilial détaché au 39, Croissant Merton, Lot No.: 2 088 691, Zone RA-1 (Règlement PIIA numéro 775)
 - 7.4 Demande d'approbation d'une dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 727, article 6.4.1, afin de permettre la marge arrière à 2.34 m (7.67 pieds) au lieu de la marge prescrite de 6.41 m (21.0 pieds) à un bâtiment unifamilial

détaché au 39, Croissant Merton, lot no.: 2 088 691, Zone RA-1 (Règlement concernant les dérogations mineures g-18-0005)

- a. Intervention des personnes intéressées
- b. Décision du Conseil

7.5 Demande de faire régulariser les conditions existantes à un bâtiment unifamilial détaché au 53, Chemin Finchley, lot no. : 2 088 699, Zone RA-1 (Règlement PIIA numéro 775)

7.6 Demande d'approbation d'une dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 727, article 6.2.1, afin de Permettre la marge avant existante à 4.39 m (14.4 pieds) au lieu de la marge prescrite de 6.1 m (20.0 pieds), article 6.3.2, afin de Permettre la marge latérale gauche existante à 1.8 m (5.9 pieds) au lieu de la marge prescrite de 2.29 m (7.5 pieds) et la marge latérale droite existante à 0.82 m (2.7 pieds) au lieu de la marge prescrite de 2.29 m (7.5 pieds) à un bâtiment unifamilial détaché au 53, chemin Finchley, lot no. : 2 088 699, Zone RA-1 (règlement concernant les dérogations mineures # G-18-0005)

- a. Intervention des personnes intéressées
- b. Décision du Conseil

7.7 Demande autorisant une addition de cour latérale à une maison unifamiliale semi-détachée au 445 Chemin Dufferin Lot No.: 2 088 544, Zone RB-1. (Règlement PIIA numéro 775)

8. FINANCE

8.1 Approbation de la liste des déboursés du mois d'août 2011.

8.2 Vente à l'enchère pour non paiement de taxes foncières.

8.3 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2010.

9. ACHATS

9.1 Octroi du contrat pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc par technique de chemisage.

9.2 Octroi du contrat pour l'achat d'une Dodge grand caravan année 2012.

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.

10.2 Suspension de l'employé #1027

11. SERVICES COMMUNAUTAIRES

Nil

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nil

13. AUTRES SUJETS

13.1 Affaires nouvelles.

13.2 Deuxième période de questions du public.

13.3 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 2 septembre 2011

(s) Nathalie Lauzière
Me Nathalie Lauzière, Greffière